

Identité et émancipation personnelle

Expliquer comment une identité se construit et s'émancipe, nommer les droits et responsabilités selon l'âge, et reconnaître l'altérité et l'égalité dignité.

1 Définitions

- **Identité** : ce qui fait qu'on est soi ; civile, sociale, personnelle, numérique ; continuité et changement.
- **Socialisation** : apprentissage des règles et valeurs de sa société (primaire, secondaire).
- **Émancipation** : se libérer des dépendances pour penser et décider par soi-même.
- **Altérité** : différence de l'autre, reconnue comme de valeur égale.
- **Dignité** : valeur égale et inaliénable de toute personne.
- **Discrimination** : traitement défavorable fondé sur un critère interdit.

2 Les droits selon l'âge

Âge	Ce que la loi reconnaît
Naissance	Droits de la CIDE (1989) : expression, vie privée
13 ans	Responsabilité pénale
15 ans	Majorité numérique (RGPD, réseaux sociaux)
16 ans	Travail, recensement, service civique, émancipation juridique (art. 413-2)
18 ans	Majorité, vote

3 Méthode : traiter une situation

1. Quelle dimension de l'identité, quelle liberté est en jeu ?
2. Quel droit ou quel texte s'applique ?
3. Qui est responsable, à quel titre ?
4. Quelle attitude respecte l'altérité et la dignité ?

4 Textes et repères

- **1784** Kant, « Sapere aude » · **1789** DDHC art. 4 (liberté) et 11.
- **1948** DUDH art. 1 (dignité) · **1989** Convention des droits de l'enfant.
- Code civil art. 9 (vie privée), art. 1242 (responsabilité des parents).
- Code pénal art. 225-1 : discrimination, 3 ans et 45 000 €.
- **2000** parité · **2011** Défenseur des droits · **2018** RGPD · **2022** harcèlement scolaire délit · **2023** majorité numérique.

5 Liberté et responsabilité

- La liberté s'arrête où commence celle d'autrui ; la loi fixe la limite (DDHC art. 4).
- **Morale** : devant sa conscience ; **civile** : réparer (parents pour un mineur) ; **pénale** : dès 13 ans.
- Droit à l'image, secret des correspondances, données personnelles.
- Injure, harcèlement, diffusion d'images intimes : infractions même entre mineurs.

6 Pièges à éviter

- Réduire une personne à une appartenance.
- Émancipation juridique (juge, 16 ans) ≠ émancipation personnelle.
- Comprendre (empathie) ≠ approuver ; tolérer ≠ tout accepter.
- Égalité ≠ uniformité : adapter n'est pas discriminer.
- Stéréotype et préjugé ne sont pas punis ; la discrimination l'est.

L'ESSENTIEL

- L'identité se construit dans le temps, par la socialisation et le tri de ses appartenances.
- S'émanciper, c'est oser penser par soi-même ; la loi accorde des droits par paliers jusqu'à 18 ans.
- Libre et responsable : ma liberté s'arrête à celle des autres, et je réponds de mes actes.

- L'autre est la condition de mon identité : empathie, tolérance, dialogue.
- Égale dignité pour tous : la discrimination est un délit, l'égalité réelle une exigence.